

Volume III.

Montréal, (Bas-Canada) Septembre, 1859.

No. 9.

SOMMARE.—Latterature: La royanie d'un jour, par Mme Desisordes Vulmote, smie).—Science, «.—Comptes-rendus des cours, publics : Comptes-rendu du cours de laque française, donné à l'École Normale Jacques-Cartier, par M, le professeur Devisme, (à continuer). —Cours d'Histoire du Canada donné à l'Université Lavai par M. Pabbé Ferland, ruppordé par M. Carçain. Géve de l'Université, (suite).—Estrator. —Pélagogie : De la manière d'envisager la profession d'instituteur, par J. J. Rupet (médit). —Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur : Aux Fils des cultivateurs par J. Autran.—Exercices de gradiannée.—Avs Orficiels.—Nommations : Professeur à Pécole Normal-Laval. —Membre du Barcau des Examinateurs protestans de Montréal—Commissaines et Syndies d'Ecole.—Hirections et annex non de municipalités scolaires.—Dons offers au Département de l'Instruction Publique.—La nouvelle loi postale et le Département de l'Instruction Publique.—Réduction des frais de port des rapports sémi-annuels.—Em-rostal.—Une visit à la suile d'usile.—L'Institut des Souris-Mueis.—Neuvelme confécence de l'assaciation des instituteurs de la circonscription de l'école Normale-Jacques-Cartier.—Revue Bibliographique : The pacher and the parent par Charles Northead.—Hulletin des publique.—Bulletin des frais de la circonscription de l'école Normale-Jacques-Cartier.—Revue Bibliographique : The pacher and the parent par Charles Northead.—Hulletin des publique.—Bulletin des lettres.—Bulletin des bons exemples.—Districtions de Paris, Collège de Sie, Anne de Lapsantère.

LITTERATURE.

La Royauté d'un Jour ou la Fête des Innocents.

(Suite.)

LE LOYER DE NOEL.

Sur ces propos, le père rentra suivi de sa femme et s'assit de l'air harassé d'un homme qui a longtemps couru. Il semblait toutefois plus consterné que las, tandis que sa femune, restée droite près de lui, prit sa main, disant : "Vous avez frappé à toutes les portes, Félix; maintenant, que la volonté de Dieu soit faito."

La grand'mère interrompit vivement sa fille dont la voix altérée inquiétait les enfants, et pour faire prendre un autre cours à leurs

idées, elle aventura ces paroles :

"Vous ne savez pas, ma fille, ce que vient d'ordonner Agnès pour les festins du jour?

—Hélas: non, ma mère," répondit madame Catherine en s'effor-cant de surmonter une grande peine. Le récit fut fait des sonhaits d'Agnès, tandis que Just regardait avec confiance l'effet qu'ils allaient produire.

" Qu'en dites-vous ?" résuma l'aïeule.

Madame Aldenhoff tourna tristement les yeux vers son mari, et, pour cacher son trouble, se pencha sur Agnès qu'elle embrassa plusieurs fois.

"Chère innocente! il faut qu'elle attende et qu'elle espère, lui conseilla-t-elle d'une voix plus serrée; on fora tout ce qu'on pourm. Cassoz ces deux mus frais, ma mère, ils viennent du village de Sin; mettez-les au beurre noir, comme vous les aimez; il y en aura un entier pour Agnès; c'est là tont ce que nous possedons en ce moment, notre reine l'?

frayé de la bouche ouverte d'Agnès. Le maître du logis se promenait avec agitation : Just ne savait plus que penser du présent si différent de son passé.

"Voila ce qu'il ne fallait pas dire, murmura l'aïeule plus maîtresse d'elle-même ; mais puisque vous ne pouvez cacher vos don-leurs, ma fille, essayez du moins d'en sortir ; j'ai à vous dire qu'Agués a le droit, tout le jour, d'aller demander un délai pour vos loyers que l'on réclame. Les innocents peuvent aller frapper jusqu'au soir chez le riche, et, du ton royal de l'enfant Jésus, dire: Nous ve-nons de la part du Sauveur; soyez humain, c'est lui qui vous le commande; c'est un innocent qui vous le conseille!... et nous ver-tons alors si monsieur Duhein aura le cœur de repousser Agnès. —Mais, ma mère, c'est demander Paumône, cela! repartit son fils

exaspéré, et c'est la demander à une pierre: j'aime mieux aller en prison!" A ce mot terrible, la reine Agnés poussa décidément les

Madame Aldenhoff pleurait sur une assignation qu'elle venait de déchiffrer. Just se précipita sur la poitrine de son père, et s'attachant à son gilet, comme pour l'empêcher d'aller en prison, cria tout hur-lant : " Non ! non ! non !

—Eh bien, non, eh bien, non! mon garçon! on tâchera, on verra...
Allons, la paix! vous êtes de bons petits enfants, et Dieu vous bénira."

Un silence s'établit dans cet intérieur désolé. Ce fut Agnès qui le rompit tout à coup, en apportant à son père un petit papier soigneusement plie, qu'elle venait de tirer de son armoire. La pauvre enfant croyait posséder beaucoup et l'offrait de toute son ûme pour sauver sa famille.

' Qu'est-ce donc que vous me donnez, Agnès?

-Ma lettre de change," répliqua-t-elle avec conviction.

M. Aldenhoff parcourut, sans la comprendre d'abord, cette lettre de change ainsi conçue:

" Par cette lettre de change et à vue, je payerai à mademoiselle "Agnés Aldenhoff la somme de deux patars de Brabant, valeur re-cue en obéissance, ourlets bien faits et jarretières de laine tricotées proprement.

" Ce

1790. "JEAN ALDENHOFF."

C'était en effet l'oncle lean qui, peu de temps avant sa rupture avec son frère, délivrait chaque samedi ces valeurs à ses neveux quand ils avaient contenté leurs parents durant la semaine. De tels billets n'avaient point cours dans le commerce, mais ils donnaient une habitude d'ordre aux enfants, qui n'en devenaient pas pour cela plus intéressés; seulement ils s'accoutumaient de bonne heure à penser que la richesse du panvre est inséparable du travail et d'une conduite régulière.

L'aïeule ne manqua pas de s'apercevoir que les yeux de son fils avaient peine à se détacher de la signature de Jean Aldenhoff; aussi des qu'il ent rendu doucement à sa fille le papier, en disant qu'il en faudrait quatre mille fois dayantage, la grand'mère s'efforça de par-Par malheur elle ne put retenir le sanglot qui fit partir un cri ef- ler comme on fait quand on cause raisonnablement sur la morale;